

Concerne : Route cantonale de la Petite Corniche, réduction de vitesse à 30 km/heure à la hauteur du village du Châtelard.

Mme la Présidente,
M. le Syndic, MM les Municipaux,
Chers collègues,

Actuellement les services du Canton procèdent à des travaux de réfection de la route de la Petite-Corniche entre la sortie du Châtelard et le village de Grandvaux. A l'avenir, la vitesse devrait être réduite à 60 km/h sur ce tronçon.

J'aimerais demander à la Municipalité de profiter des aménagements de cette route pour prendre langue avec le Canton, afin d'évaluer la possibilité de baisser à 30 km/h la vitesse de la traversée du village du Châtelard, à l'instar de ce qui se fait déjà depuis plusieurs années à Aran.

Car traverser la route cantonale à la hauteur du village du Châtelard présente certains risques. Il y a certes un passage pour piétons au milieu du village et des dos d'âne qui ralentissent le trafic avant et après ce passage. Mais leur effet n'est pas vraiment probant. A la montée, les véhicules accélèrent après le tunnel sous la voie de chemin de fer, impatients d'arriver dans les beaux paysages de Lavaux... et freinent brusquement en abordant le ralentisseur. Peu se soucient du panneau d'entrée en localité du Châtelard situé en aval et indiquant 50km/h. A peine passé le passage piétons et le second ralentisseur, ils remettent les gaz, bien qu'étant encore à l'intérieur du village ... A la descente, c'est encore plus dangereux, car les véhicules sont dans l'impossibilité de voir les personnes qui s'engagent sur le passage piétons dans le sens nord/sud. Là, ce sont les vélos qui sont les plus à craindre, car on ne les entend pas et ils s'en donnent à cœur joie.

Or il y a beaucoup de piétons, des familles et des randonneurs qui traversent à cet endroit-là. Et comme il y a de nouveau des petits enfants dans notre quartier, nous sommes plusieurs habitants du Châtelard à souhaiter cette réduction de vitesse pour la traversée du village.

Pour des raisons de sécurité d'abord, mais également pour réduire les nuisances sonores, je demande donc à la Municipalité, par voie de postulat, d'examiner l'opportunité d'introduire une zone « 30 km/h » dans la traversée du village du Châtelard.

Kristin Rossier Buri (Vert-es)

4.5.2025

K. Rossier Buri